

À la rentrée 2020, le lycée public de Nort-sur-Erdre ouvrira ses portes. Implanté route d'Héric, il sera construit par la Région dont c'est l'une des compétences. D'une capacité de 1000 élèves, il ouvrira à la rentrée 2020 pour les classes de seconde et de première. 732 places seront à disposition des filières générales et technologiques et 260 pour la filière professionnelle.



Démarrage en 2018

La réalisation de cet établissement est rendue possible par la mise à disposition par la commune d'un terrain de plus 11 hectares dont 3 dédiés à l'emprise au sol du lycée.

En 2018, la commune a assuré toute la viabilisation de ce terrain ainsi que la démolition d'une ancienne surface commerciale de matériaux présente sur le site.

Les aménagements à prévoir

Concernant les autres aménagements, la commune doit réaliser toutes les infrastructures routières pour la desserte du lycée et réorganiser la circulation des cars scolaires, avec notamment la réalisation d'une plateforme d'échange.

La commune devra concevoir les espaces de stationnement mais également développer le réseau des liaisons douces pour faciliter l'accès à pied et à vélo. Sur ces différents aspects, des études sont déjà en cours. Le schéma de mobilité qui se dessine aujourd'hui s'inscrit dans la continuité des liaisons préalablement aménagées.

Les équipements sportifs

Parallèlement, la commune se doit de mettre à disposition les équipements sportifs pour l'accueil des classes dans le cadre des cours d'Éducation Physique et Sportive.

L'utilisation des salles actuelles étant déjà très importante, la commune envisage de construire de nouveaux équipements à destination de l'ensemble des établissements - privés et publics.

Pour cela, la commune travaille avec les entités concernées afin de disposer d'études concrètes sur les besoins en fonction de la capacité d'accueil de l'établissement et des possibles attentes associatives. En ce sens, est étudiée la faisabilité d'un grand gymnase, d'une salle annexe d'au moins 600 m² et d'un plateau sportif extérieur homologué pour la compétition. La liaison avec le stade de football Joseph Nauleau sera sécurisée afin d'y permettre les activités de football et de rugby.

Le coût des aménagements liés à l'arrivée du lycée est actuellement estimé pour la commune à 8 780 000 € TTC.



Mairie de Nort-sur-Erdre

30 rue Aristide Briand
44390 Nort-sur-Erdre

☎ 02 51 12 00 70

 **CONTACTEZ-NOUS**

Horaires :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

8h30 à 12h / 13h30 à 17h30 (17h le vendredi)

mercredi, samedi

8h30 à 12h